

Guide d'accompagnement des communautés

 **Municipalité
Nourrière**
Cultiver le bien commun

Félicitations !

Par votre engagement dans la démarche Municipalité Nourricière, votre conseil municipal, votre communauté et vous participez activement à l'amélioration de votre milieu de vie et à la réflexion autour des enjeux de la résilience alimentaire locale. Cette démarche vous permettra de mieux connaître les ressources alimentaires disponibles sur le territoire, de mettre en lumière les défis du système alimentaire local et de trouver des solutions concrètes et collectives.

Ce guide d'accompagnement est le résultat du travail de co-construction réalisé, de 2017 à 2020, avec huit (8) communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il s'adresse à quiconque est interpellé par les enjeux de résilience alimentaire et qui aimerait guider sa communauté dans le choix de projets pour y répondre.

Ce guide présente la démarche synthétisée en six (6) étapes, des ressources d'accompagnement, des outils d'animation, des conseils des communautés et quelques astuces.

Si vous avez des interrogations et aimeriez obtenir des conseils, l'équipe d'EURÊKO! est disponible pour vous aider.

 eureko.ca

 (418) 545-9245

 facebook.com/EurekoQc

Une initiative de



Table des matières

Pourquoi devenir une Municipalité Nourricière ?	4	Déroulement de l'activité participative	23
		Le cycle de réalisation des projets	24
Parce que l'insécurité alimentaire affecte nos communautés	5	Conseils des communautés	25
Parce que les changements climatiques affectent le système alimentaire	6	Facteurs d'engagement des participants	26
Une solution à notre portée : la résilience alimentaire locale	8	Mobiliser la population	27
La démarche Municipalité Nourricière en six étapes	9	Outils d'animation	28
Étape 1: Impulser la démarche	10	Identifier les forces de chacun	29
Étape 2: Engager le politique	11	Établir une charte du comité	30
Étape 3: Informer la population	12	L'organisation de l'activité participative	31
Étape 4: Activer le comité Municipalité Nourricière	13	Le processus de design par la permaculture	37
Étape 5: Décider collectivement	14	Lexique	42
Étape 6: Concrétiser les projets	15	Références	44
Ressources d'accompagnement	16	Remerciements	46
Protocole d'engagement	17		
Les rôles et la composition du comité Municipalité Nourricière	18		
Le portrait alimentaire de la municipalité	20		

Pourquoi devenir une municipalité nourricière ?



Illustration Laps image 2016.

Parce que l'insécurité alimentaire affecte nos communautés

La sécurité alimentaire* se traduit en notre capacité collective d'assurer pour tous, un accès physique et économique à une nourriture de qualité et en quantité suffisante. Il y a quatre (4) critères qui définissent la sécurité alimentaire : l'accessibilité, la disponibilité, la qualité et la quantité. Lorsqu'un ou plusieurs de ces critères ne sont pas satisfaits chez une personne ou une population, il s'agit alors d'une situation d'insécurité alimentaire.

- En milieu rural, lorsqu'une personne doit parcourir plus de 16 km pour avoir accès à des aliments frais, elle se situe dans un désert alimentaire. Elle se retrouve donc en situation d'indisponibilité alimentaire;
- Si les aliments frais et de qualité qui se retrouvent sur le territoire sont trop dispendieux, ils sont inaccessibles économiquement;
- En ce qui concerne la qualité et la quantité des aliments, les milieux ruraux et les petites municipalités ont souvent vu leurs épiceries fermées et l'offre alimentaire transférée vers les dépanneurs et stations-service où il est rare d'y trouver des aliments frais;

- Au Québec, près de la moitié des aliments présents sur les tablettes de nos épiceries proviennent de l'extérieur de la province, soit 47%. Le commerce international se partage pratiquement moitié-moitié l'importation avec les autres provinces canadiennes. La disponibilité des aliments n'est pas garantie et un prix abordable encore moins.

La présence de producteurs sur le territoire ne garantit en rien la disponibilité des aliments dans la municipalité, car le système agroalimentaire québécois industrialisé favorise l'envoi en gros aux distributeurs positionnés dans les métropoles pour enfin revenir (aller-retour) dans l'épicerie du coin.

L'assouplissement de certaines réglementations agroalimentaires afin de les adapter aux réalités du circuit court et des petites entreprises serait bénéfique pour l'expansion de l'offre de ce type de commercialisation. Ces changements réglementaires seraient aussi favorables à la relève agricole.

*Les mots soulignés sont définis dans le Lexique à la page 44.

Parce que les changements climatiques affectent le système alimentaire

La production agricole à travers le monde subit les conséquences des changements climatiques puisque certaines conditions environnementales nécessaires à l'agriculture sont perturbées. On peut penser entre autres à l'accroissement de la variabilité des températures et des précipitations, la modification de la répartition géographique des maladies et des ravageurs, l'augmentation et l'intensification des événements climatiques extrêmes comme les inondations, les sécheresses prolongées, les ouragans, etc.

En plus de fragiliser la production alimentaire, les événements climatiques extrêmes pourraient affecter l'entreposage et la distribution des denrées. Les changements climatiques auront donc des répercussions majeures sur l'ensemble du système agroalimentaire, ce qui risque d'influencer tous les aspects de la sécurité alimentaire.

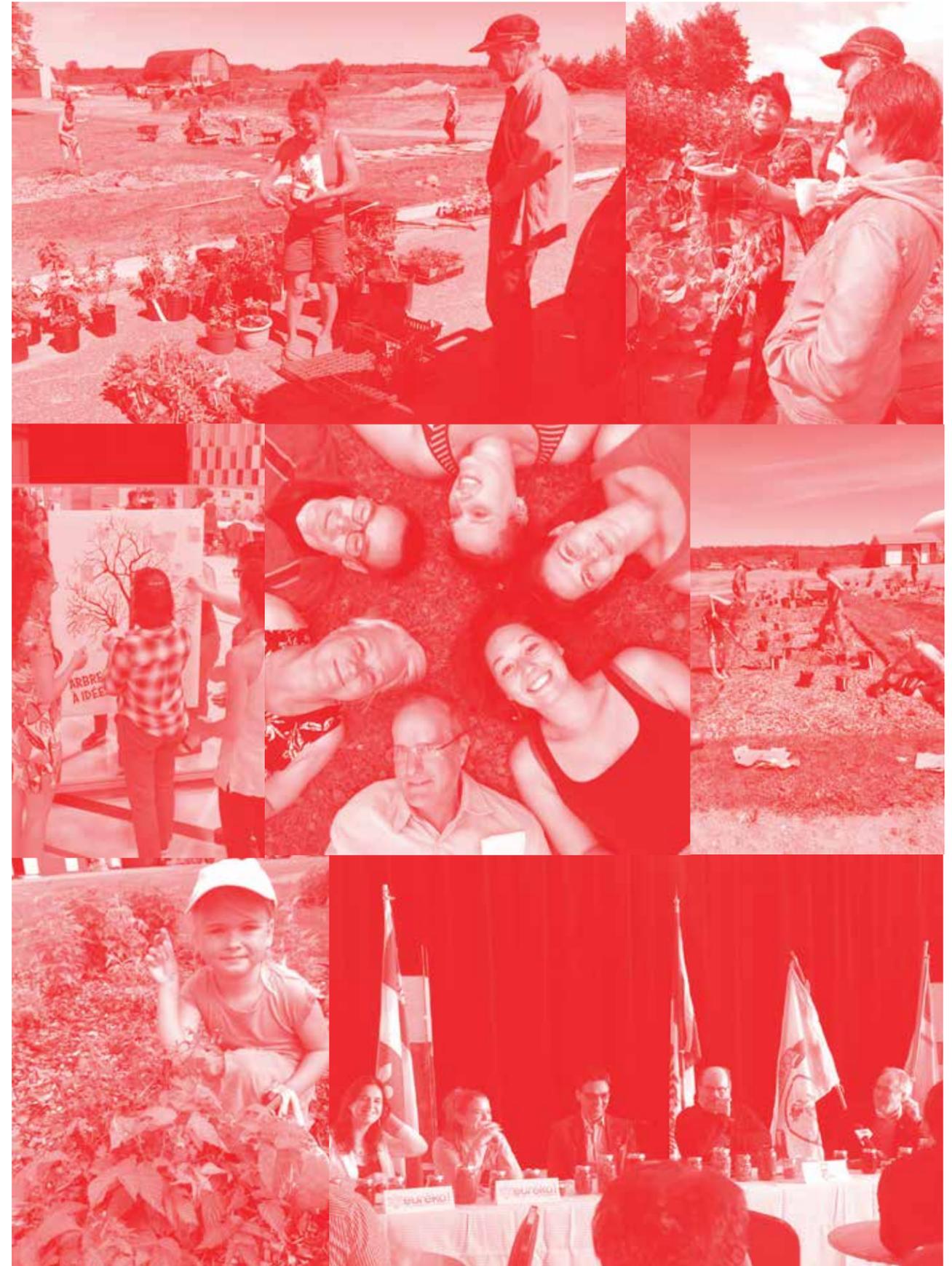
À titre d'exemple, le tiers des importations de fruits et légumes du Québec proviennent de la Californie, état américain qui subit régulièrement de grandes sécheresses.

Ironiquement, le secteur de l'agriculture et de la foresterie est la deuxième source de production de **gaz à effet de serre** (GES) au niveau mondial (24%)*, et cela a pour conséquence de modifier le climat. La déforestation, la **fermentation entérique**, la gestion des fumiers, les engrais de synthèse et la dégradation des sols sont des exemples de sources importantes de GES en agriculture.

Il faut ajouter que le **système alimentaire agro-industriel**, actuellement préconisé, consomme énormément d'**énergies fossiles** pour produire, transformer, emballer, réfrigérer et transporter les aliments. L'enfouissement des **matières résiduelles** organiques émet aussi des GES. C'est donc l'ensemble du système alimentaire qui contribue à accentuer les **changements climatiques**.

Les mauvaises pratiques culturales sont responsables de la dégradation des sols qui émet d'énormes quantités de GES et compromettent sa capacité de captation de carbone. En changeant donc notre gestion des sols à la ferme, nous pourrions retransformer les sols dégradés, en d'importants capteurs de GES.

*L'émission des GES est répartie en différent secteur : Agriculture, foresterie et autres affectations des terres 24%, énergie 35%, industries 21%, transport 14% et construction 6%.



Une solution à notre portée: la résilience alimentaire locale

Le rétablissement d'un système alimentaire résilient et à l'échelle locale est un moyen de regagner du pouvoir collectivement sur notre sécurité alimentaire. La démarche Municipalité Nourricière propose une approche de démocratie participative qui rassemble élus et citoyens dans la construction d'un système alimentaire à échelle humaine.

Les buts de la démarche sont:

- Informer, sensibiliser et engager la communauté à résoudre ses enjeux de sécurité alimentaire;
- Doter les administrations municipales et les citoyens d'outils d'organisation visant la résilience alimentaire;
- Repositionner les citoyens de tous âges au cœur de leur alimentation et du monde agroalimentaire;
- Augmenter le partage et la réappropriation des connaissances et des savoirs quant à la production, transformation et conservation des aliments;
- Encourager l'implantation de projet d'agriculture urbaine dans les espaces publics;
- Vitaliser les communautés en favorisant les saines habitudes de vie par la consommation

d'aliments frais et en développement le sentiment d'appartenance et de solidarité.

Quelles actions peuvent naître de la démarche Municipalité Nourricière ?

- Une cartographie du système alimentaire local incluant les producteurs locaux, les transformateurs, les lieux de distribution, les zones de pêches et de chasses etc.;
- La création d'espaces dédiés aux producteurs locaux dans les dépanneurs et stations-service;
- Des aménagements comestibles dans les espaces publics : jardin collectif, forêt nourricière, des jardins communautaires;
- La cartographie de toutes les terres en friche qui pourraient être remises en culture et la promotion auprès de la relève agricole pour les cultiver;
- La création d'une chambre froide collective pour les citoyens ou les transformateurs.
- La modification des règlements d'urbanisme permettant l'implantation des potagers en façade.

Et toutes celles que votre communauté décidera de faire naître!

La démarche Municipalité Nourricière en six étapes

La simplification de la démarche en six (6) étapes est le résultat de l'expérimentation avec huit communautés. Ces étapes constituent une proposition pour guider des petites communautés (- de 5000 habitants) vers la réalisation de projet de résilience alimentaire.

En plus de ces étapes, le guide d'accompagnement inclut des:



Ressources d'accompagnement
marches à suivre essentiel pour réussir la démarche



Outils d'animation
qui dynamiseront le travail collectif



Conseils de communautés
c'est à dire des recommandations issues de l'expérience des comités

Pour plus d'informations



facebook.com/
municipalitenourriciere



eureko.ca



Astuce

Vous retrouverez des astuces tout au long du document qui attireront votre attention sur certains aspects de la démarche.

ÉTAPE 1

Impulser la démarche

Maire, conseiller municipal, agent de développement ou citoyen instigateur, votre rôle est de créer un intérêt pour la démarche en la présentant aux membres et organisations influents et dynamiques de votre communauté.



Objectifs

Convaincre le conseil municipal de mobiliser ses ressources autour de la démarche;

Réseauter et regrouper des personnes et organisations motivées par la résilience alimentaire.

 La direction générale, l'adjoint(e) administrative de la municipalité, l'agent de développement de la municipalité ou de la MRC, le personnel des travaux publics et autres employés municipaux peuvent coordonner et répartir les tâches auprès des employés municipaux, mobiliser les élus et les citoyens, gérer les budgets, s'impliquer dans la recherche de subvention et assurer la communication entre le comité et la population.

 Plus tôt ces personnes seront impliquées dans la démarche, meilleure sont les chances d'en assurer la pérennité. Osez profiter de leurs expériences!

Actions

Lire le guide d'accompagnement et s'informer sur les enjeux de résilience alimentaire locale;

Trouver un partenaire (agent de développement, élu, agriculteur ou citoyen) avec qui vous pouvez échanger et faire avancer la démarche (à deux, c'est mieux);

Communiquer avec la municipalité pour organiser une rencontre avec les élus

ÉTAPE 2

Engager le politique

Bravo! La démarche est en route et les élus connaissent ce qu'est une Municipalité Nourricière. La réussite de la démarche est intimement liée à l'adhésion des élus du conseil municipal. Pour l'officialiser, un protocole d'engagement est discuté et signé.



Objectifs

Officialiser l'engagement de la municipalité dans la démarche par la signature du protocole d'engagement;

Assurer la pérennité de la démarche dans le temps (budget annuel et implication d'un élu)

Lancer un message clair à la population quant à la volonté du conseil municipal de prendre en charge la réflexion et les actions sur la résilience alimentaire de leur localité.

 Le conseil municipal se réunit en comité plénier une à plusieurs fois par mois. C'est le moment idéal pour approfondir les dossiers et prendre des décisions.

 Il est important que le leadership de la démarche soit entre les mains du conseil municipal car l'objectif n'est pas de faire naître un nouveau comité de bénévoles. Aussi, lors des prochaines élections, les nouveaux élus prendront connaissance du protocole d'engagement et poursuivront le travail accompli jusqu'à maintenant.

Actions

Rencontrer les élus pour présenter la démarche (s'assurer de la présence d'un maximum d'entre eux);

Faire connaître le protocole d'engagement aux élus;

Signer le protocole d'engagement par le maire ou la mairesse;

Déposer et appuyer une résolution lors du conseil municipal concernant l'engagement de la municipalité dans la démarche;

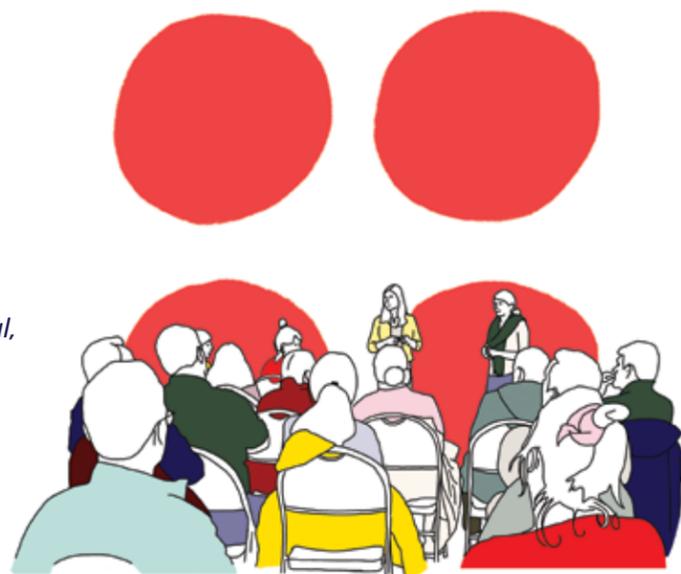
Nommer un élu sur le comité;

Annoncer officiellement le début de la démarche et inviter la population à la séance d'information.

ÉTAPE 3

Informer la population

Fort de l'engagement officiel du conseil municipal, c'est maintenant le premier contact avec la population. Cette première rencontre publique présente les objectifs de la démarche et les engagements de la municipalité vis-à-vis celle-ci. Ce sera le moment de dresser un portrait sommaire des enjeux alimentaires sur le territoire, échanger et mobiliser la population.



Objectifs

Informer et sensibiliser la population aux enjeux de la résilience alimentaire et sur la démarche;

Faire connaître publiquement le support du conseil municipal vis-à-vis la démarche;

Constituer le comité Municipalité Nourricière;

Entamer le portrait alimentaire.

Actions

Lire la ressource d'accompagnement et le conseil de comité associé à cette étape.

Organiser une séance d'information publique avec l'aide de l' élu désigné;

Mobiliser la population, les organisations, entreprises du territoire;

Tenir la séance d'information et présenter les raisons de devenir une Municipalité Nourricière;

Répondre, avec les personnes présentes, aux questions du portrait alimentaire;

Obtenir l'implication de nouvelles personnes dans le comité Municipalité Nourricière.



Le portrait alimentaire de la municipalité (p.20)

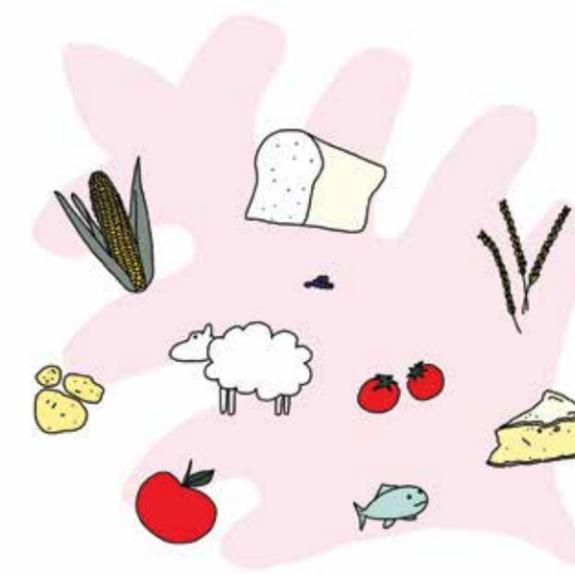


Mobiliser la population (p.27)

ÉTAPE 4

Activer le comité Municipalité Nourricière

À cette étape de la démarche, un groupe (de + ou- 5 individus) s'est formé et la première rencontre du comité Municipalité Nourricière a lieu. Le comité est constitué de l'instigateur de la démarche, d'au moins un élu et d'individus qui ont signifiés leur intérêt notamment lors de la séance d'information.



Objectifs

Optimiser le travail du comité;

Définir les mandats et répartir les responsabilités;

Finaliser le portrait alimentaire de la communauté;

Organiser l'activité participative.



Les rôles et la composition du comité Municipalité Nourricière (p.18)



Identifier les forces de chacun (p.29)



Établir une charte de comité (p.30)



Facteurs d'engagement des participants (p.26)

Actions

Lire la ressource d'accompagnement, les outils d'animation et le conseil des communautés associés à cette étape.

Mobiliser toutes personnes intéressées pour une première rencontre du comité;

Distribuer les postes, tâches et responsabilité au sein du comité;

Finaliser le portrait alimentaire;

Prendre connaissance du contenu de l'activité participative;

Organiser l'activité participative.

ÉTAPE 5

Décider collectivement

Le comité activé permet de choisir collectivement des actions à réaliser dans votre communauté et ce en fonction du portrait alimentaire, des besoins et des opportunités présents sur le territoire.



Objectifs

Prendre conscience des richesses et défis de sécurité alimentaire dans la municipalité;

Choisir et définir collectivement les projets à réaliser;

Profiter au maximum des savoirs des membres du comité et de sa communauté;

Planifier la concrétisation des projets dans les meilleurs délais.

Actions

Lire la ressource d'accompagnement et l'outil d'animation associés à cette étape;

Réunir le comité Municipalité Nourricière pour préparer l'activité participative;

Répartir les tâches parmi les membres du comité;

Mobiliser la population;

Réaliser l'activité participative;

Identifier le ou les projets et planifier la première rencontre de travail.



L'organisation de l'activité participative (p.31)



Déroulement de l'activité participative (p.23)

ÉTAPE 6

Concrétiser les projets

La dernière étape de la démarche est excitante! Pendant cette étape, les objectifs seront déclinés sous formes de tâches et répartis au sein du comité et des membres de la population.



Objectifs

Planifier des rencontres de travail;

Réaliser des projets nourriciers et durables dans votre municipalité;

Mettre en place une méthode pour assurer le suivi, l'évaluation et la pérennité des actions sur le territoire.

Actions

Lire la ressource d'accompagnement et l'outil d'animation associés à cette étape;

Contacter les personnes ayant signifiées leurs intérêts lors de l'activité participative à participer à la prochaine rencontre du comité Municipalité Nourricière;

Organiser une rencontre du comité Municipalité Nourricière et des nouveaux intéressés;

Utiliser, lors de cette rencontre, l'outil d'animation *Le processus de design par la permaculture* pour procéder à l'analyse, le design et l'éventuel implantation des projets.



Pour éviter l'épuisement du comité et la pérennité du projet, il est suggéré de développer des projets aux objectifs motivants et réalistes.



Le cycle de réalisation des projets (p.24)



Le processus de design par la permaculture (p.37)



Ressources d'accompagnement



Protocole d'engagement

DU CONSEIL MUNICIPAL À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE

Nom de la municipalité

Municipalité Nourricière est une initiative qui mobilise les élus, citoyens et autres acteurs de la communauté à poser des actions pour construire un système alimentaire résilient et à échelle locale.

Pour permettre la réussite et la pérennité de la démarche, la municipalité s'engage à :

- S'assurer que tous les conseillers municipaux reçoivent l'information sur les objectifs de la démarche et les réalisations potentielles ;
- Signer le protocole d'engagement et faire une résolution lors du prochain conseil municipal dans le sens d'un appui à la démarche ;
- Nommer un conseiller ou une conseillère qui assumera le leadership de la démarche auprès des élus et des citoyens ;
- Fournir un montant d'un minimum de 2500 \$ en espèce pour la réalisation des actions et ce, pendant les cinq (5) prochaines années ;
- Offrir en nature l'équivalent de 2000 \$ en travaux terrain pour accompagner le plan d'action (ex. : utilisation du camion des travaux publics pour le transport du compost) et ce, pendant les cinq (5) prochaines années ;
- Formaliser la création du comité Municipalité Nourricière ;
- Intégrer le logo, le portrait alimentaire ainsi que toutes les informations pertinentes sur la démarche sur le site internet de la municipalité ;

Signature du directeur(trice) général(e)

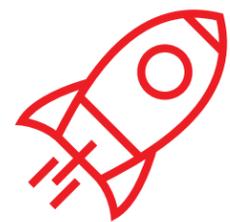
Signature du maire(sse)

En date du _____

En date du _____

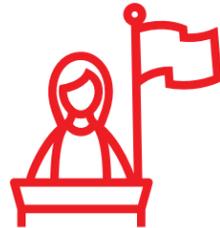
Les rôles et la composition du comité Municipalité Nourricière

La clarification des rôles au sein du comité rend le travail harmonieux et permet de mettre à profit les compétences des individus.



CEUX QUI ONT IMPULSÉS LA DÉMARCHE

+



UN ÉLU

+



MEMBRES DE LA POPULATION

Les rôles du comité Municipalité Nourricière

- Finaliser le portrait alimentaire
- Organiser l'activité participative
- Concrétiser les projets
- Communiquer à la communauté les avancées des projets
- Assurer le suivi des projets dans le temps
- Relancer une activité participative lorsque les projets sont réalisés



Les comités les plus efficaces sont composés d'environ 3 à 5 personnes. À ce nombre, il est alors aisé d'identifier les moments de rencontres et éventuellement de travailler par visioconférence.



Dans certaines communautés les postes sont évidents à attribuer, dans d'autres cas vous pouvez essayer l'outil d'animation : **Identifier les forces de chacun** (p.29).

LES POSTES ESSENTIELS À LA RÉALISATION DE LA DÉMARCHE

POSTES	Porte-Parole / Coordonnateur	Scribe / Secrétaire	Banquier / Trésorier	Gardien du temps
RÔLES	Rassembler	Être la mémoire du groupe	Gérer l'aspect monétaire des projets	Assurer le bon déroulement des rencontres
TÂCHES	Assurer la circulation de l'information auprès des élus et de la population Mobiliser la population autour des projets S'assurer de la bonne entente entre les membres	Prendre des notes lors des rencontres Rédiger le compte-rendu des rencontres Envoyer le compte-rendu des rencontres Archiver les documents	Établir une procédure avec la municipalité en ce qui concerne le financement des projets Faire le suivi des dépenses Rester à l'affût des subventions possibles	Assurer le respect des échéanciers et de la durée des rencontres Déterminer la date de la prochaine rencontre
PRÉREQUIS	Leadership	Avoir un ordinateur, savoir manier Word, être à l'aise avec les courriels et le Facebook	Être à l'aise avec les chiffres Être fiable	Savoir utiliser doodle / avoir du temps pour appeler les membres



Idéalement, le poste de porte-parole/coordonnateur est tenu par l'instigateur de la démarche ou un élu.



Il est possible qu'une seule personne joue plusieurs rôles.

Le portrait alimentaire de la municipalité

Ce portrait est une photographie du système alimentaire de votre localité. Pour mieux cerner votre environnement alimentaire, vous pouvez explorer le contenu de ce réseau et le comparer avec ce qui est disponible dans votre municipalité.



<p> Production</p> <p><i>Qu'est-ce qui est produit ?</i></p> <p>FORÊT NOURRICIÈRE <input type="checkbox"/></p> <p>POTAGERS COMMUNAUTAIRES <input type="checkbox"/></p> <p>POTAGERS COLLECTIFS <input type="checkbox"/></p> <p>INCROYABLES COMESTIBLES <input type="checkbox"/></p> <p>VIGNOBLE <input type="checkbox"/></p> <p>POULAILLER <input type="checkbox"/></p> <p>MARAÎCHERS <input type="checkbox"/></p> <p>FERMES MARAÎCHÈRES <input type="checkbox"/></p> <p>SERRES COMMUNAUTAIRES OU COMMERCIALES <input type="checkbox"/></p> <p>ÉLEVAGE D'ANIMAUX <input type="checkbox"/></p> <p> Chasse, pêche & cueillette</p> <p><i>Y a-t-il de la chasse, de la pêche ou de la cueillette ?</i></p> <p>CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS <input type="checkbox"/></p> <p>CUEILLETTE DE PETITS FRUITS <input type="checkbox"/></p> <p>TRAPPAGE <input type="checkbox"/></p> <p>CHASSE AUX PETITS OU GRANDS GIBIERS <input type="checkbox"/></p> <p>PÊCHE EN RIVIÈRE, LAC OU SUR LA GLACE <input type="checkbox"/></p>	<p> Transformation</p> <p><i>Y a-t-il des entreprises de transformation des éléments ?</i></p> <p>CUISINES COLLECTIVES <input type="checkbox"/></p> <p>POPOTES / REPAS LIVRÉS À DOMICILE <input type="checkbox"/></p> <p>FROMAGERIE <input type="checkbox"/></p> <p>BOUCHERIE <input type="checkbox"/></p> <p>FOUR À PAIN <input type="checkbox"/></p> <p>ABATTOIR <input type="checkbox"/></p> <p> Distribution</p> <p><i>Où se procure-t-on les aliments ?</i></p> <p>DÉPANNEUR ALIMENTAIRE <input type="checkbox"/></p> <p>ÉPICERIE COMMUNAUTAIRE <input type="checkbox"/></p> <p>REPAS LIVRÉS À DOMICILE <input type="checkbox"/></p> <p>FRIGO LIBRE-SERVICE <input type="checkbox"/></p> <p>GRUPE D'ACHATS <input type="checkbox"/></p> <p>RÉCUPÉRATION ET DISTRIBUTION DE DENRÉES DÉCLASSÉES <input type="checkbox"/></p> <p>VENTE D'OEUFS FRAIS <input type="checkbox"/></p> <p>MARCHÉ PUBLIC <input type="checkbox"/></p> <p>VENTE À LA FERME <input type="checkbox"/></p> <p>AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ / PANIER BIOLOGIQUE <input type="checkbox"/></p> <p>GRUPE D'ACHAT <input type="checkbox"/></p> <p>CAVEAU COMMUNAUTAIRE <input type="checkbox"/></p>	<p> Consommation</p> <p><i>Y a-t-il des lieux communs où l'on consomme les aliments ?</i></p> <p>REPAS COMMUNAUTAIRE <input type="checkbox"/></p> <p>SOUPE POPULAIRE <input type="checkbox"/></p> <p>REPAS EN HÉBERGEMENT <input type="checkbox"/></p> <p>COLLATION <input type="checkbox"/></p> <p>BON ALIMENTAIRE REMIS PAR CLSC (CRÉDIT RÉGIONAUX) <input type="checkbox"/></p> <p>CAFÉ / THÉ / SOUPE DONNEZ AU SUIVANT <input type="checkbox"/></p> <p>RESTAURANT <input type="checkbox"/></p> <p>CAFÉ / BISTRO <input type="checkbox"/></p> <p> Gestion et valorisation des déchets</p> <p><i>Que fait-on des aliments qui ne sont pas consommés ?</i></p> <p>RÉCUPÉRATION ET DISTRIBUTION DE DENRÉES DÉCLASSÉES <input type="checkbox"/></p> <p>FRIGO LIBRE-SERVICE <input type="checkbox"/></p> <p>DÉCHETARISME <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSTAGE COMMUNAUTAIRE <input type="checkbox"/></p> <p>ÉCONOMIE CIRCULAIRE PAR LA VALORISATION DES RÉSIDUS AGRICOLES (EX : DRÊCHE DE BIÈRE PAR LE POULAILLER COLLECTIF) <input type="checkbox"/></p> <p>GLANAGE DES CHAMPS <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSTAGE CHEZ LES AGRICULTEURS <input type="checkbox"/></p> <p>ENFOUISSEMENT <input type="checkbox"/></p>
---	---	---

Questions supplémentaires

L'environnement alimentaire d'une localité ne se résume par uniquement à ce système mais comporte aussi d'autres facettes intéressantes à explorer et à intégrer au portrait.

Il est aussi possible d'identifier les richesses et les défis alimentaires de votre municipalité en s'inspirant de ces trois autres questions.

Quelles sont vos fiertés locales ?

Qui ou quoi se démarque sur le plan alimentaire ?

Quels sont les enjeux locaux liés à la production, transformation, distribution, consommation, conservation des aliments ?

Ex: Nous devons parcourir 100km pour avoir accès à des aliments frais et diversifiés pendant l'hiver. Il n'y a pas de production locale de fruits et légumes.

Y a-t-il des projets en agriculture urbaine ?

JARDIN COMMUNAUTAIRE

JARDIN COLLECTIF

AMÉNAGEMENT COMESTIBLE

FORÊT NOURRICIÈRE

VERGER COMMUNAUTAIRE

Y a-t-il d'autres acteurs (organisations et regroupements) concernés par l'agriculture et l'alimentation dans votre communauté ?

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

CERCLE DES FERMÈRES

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE PAR LA VALORISATION DES RÉSIDUS AGRICOLES (EX: DRÊCHE DE BIÈRE PAR LE POULAILLER COLLECTIF)

GLANAGE DES CHAMPS

COMPOSTAGE CHEZ LES AGRICULTEURS

ENFOUISSEMENT



Pour faciliter la compréhension du plus grand nombre de citoyens et avoir un aperçu rapide de la situation alimentaire de votre communauté, le comité Municipalité Nourricière peut cartographier les informations. Ces cartes seront utilisées pendant l'activité participative et permettront un rapide coup d'oeil sur la situation alimentaire. Elle pourra aussi être intégrée à la page internet de la municipalité.



Déroulement de l'activité participative

La rencontre avec la communauté sera rythmée par le partage des savoirs, la prise de décision collective et le début du travail de concrétisation.



PREMIÈRE PARTIE Connaître et générer des idées

La première partie permet à la communauté de mieux connaître la situation alimentaire de leur communauté et de d'échanger sur la disponibilité de certains aliments, de rectifier certaines données, de s'étonner, de partager quelques secrets bien gardés.. C'est le moment où l'on présente et échange sur le portrait alimentaire.

À partir de ces échanges et de ces nouvelles connaissances les participants identifient des idées de projets, des améliorations à des installations déjà existantes ou tout autre rêve pour une communauté plus résiliente.

DEUXIÈME PARTIE Partager et prioriser

Toutes les propositions seront inscrites sur des post-it et communiquées à l'ensemble du groupe, certaines similaires seront regroupées et finalement l'assemblée identifiera les projets les plus porteurs.

TROISIÈME PARTIE Définir et entamer la réalisation des projets

Une fois les projets priorisés, ceux qui ont reçu le plus d'appui seront approfondis en sous-groupe. L'objectif est de profiter des savoirs collectifs pour accélérer la mise en action.



Le processus de design par la permaculture (p.37)



Le portrait alimentaire de la municipalité (p.20)

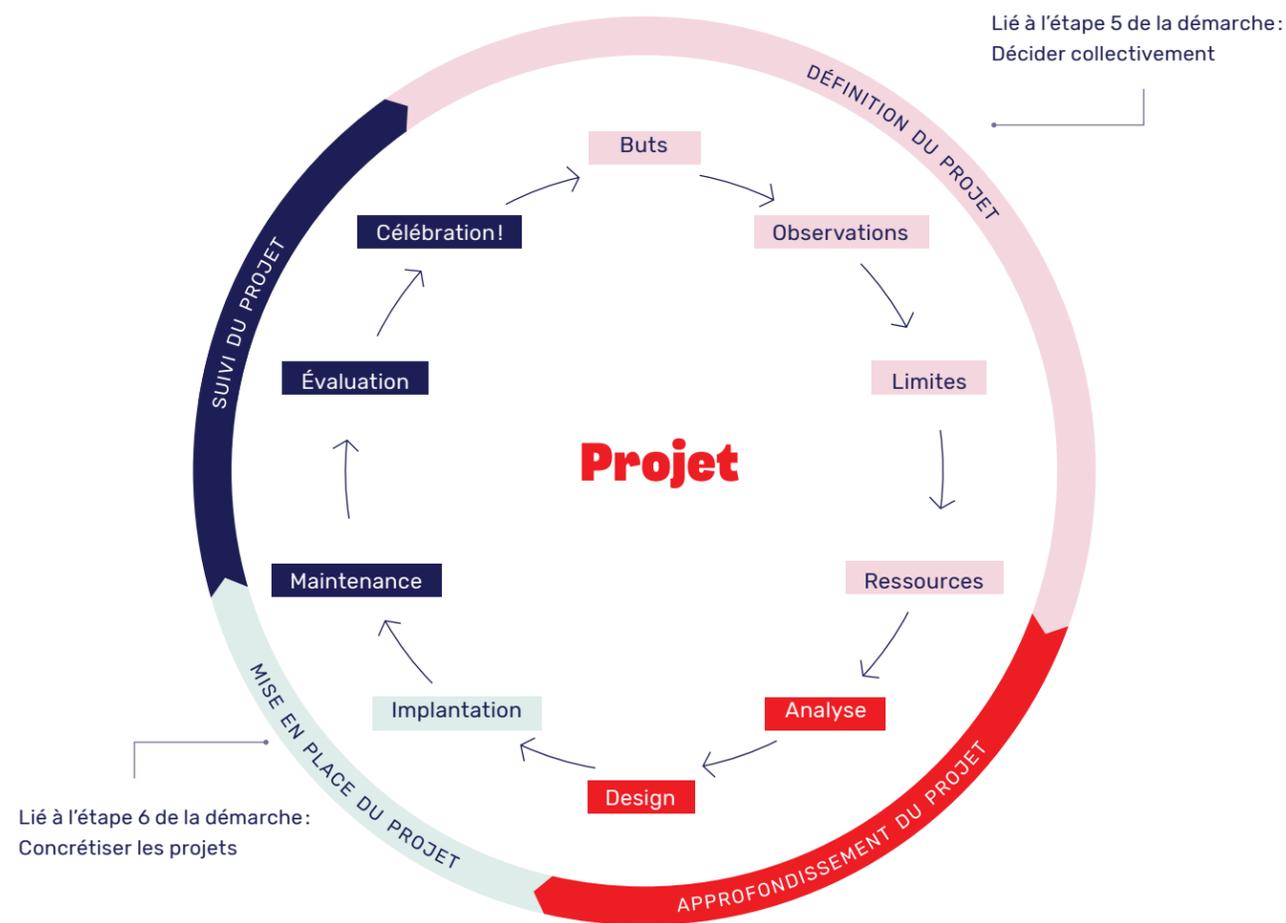


L'organisme Communagir a mis en ligne une multitude d'outils d'animation qui pourront vous aider à définir les objectifs, prioriser, faire le bilan, etc.

<https://communagir.org>

Le cycle de réalisation des projets

La gestion de projet peut s'avérer complexe et plusieurs méthodes existent pour amener un groupe à travailler de manière consensuelle et efficace. Dans ce guide d'accompagnement, le processus de design de la permaculture permet d'accomplir des projets autant d'aménagements physiques que à caractère sociaux et ce, dans un souci de durabilité.



Processus de design BOLRADIMEC inspiré par Caroline Dufour-L'Arrivée (M. Sc.) Maîtrise en agroforesterie et Wen Rolland technicien horticole et formateur en permaculture.



Conseil des communautés



Facteurs d'engagement des participants

L'investissement humain est au cœur de cette démarche et voici les conditions observées qui lui semble favorable.

Clair

Les objectifs de l'engagement ainsi que les moyens pour les atteindre sont précis et compréhensibles.

Ex: L'objectif global est la résilience alimentaire locale et le jardin éducatif constitue le moyen

Accessible

Le langage est adapté, les horaires adéquats et suffisamment de temps est prévu pour s'approprier et apprécier le déploiement du projet.

Ex: Un langage technique est acceptable mais il est intéressant de prendre le temps d'expliquer pour en faire profiter tout le groupe.

Intéressant

Des intérêts et passions individuels sont nourris par les besoins du projet.

Ex: Un amoureux du jardinage s'impliquera activement dans la sélection des semis pour le jardin mais sera démobilisé lors de la recherche de subventions.

Valorisant

Les participants se sentent utiles et leurs savoirs sont reconnus.

Ex: Le leadership du porte-parole favorise une bonne entente et motive les autres membres, ce qui a pour résultat d'amener le projet à se concrétiser rapidement dans la joie.

Attachant

Le cinquième et dernier élément - qui est généré par le succès des précédents - est la création du sentiment d'appartenance c'est-à-dire d'un attachement au lieu et aux personnes.

 Le processus de design par la permaculture (p.37)

 Identifier les forces de chacun (p.29)

Mobiliser la population

L'implication de la communauté est le fondement de cette démarche que ce soit pour l'idéation, la réalisation et la célébration de la réussite des projets.

Réseaux

Le bottin des entreprises et des organismes de la municipalité constitue le point de départ d'une mobilisation efficace. S'ajoute à ce dernier: comité d'embellissement, d'horticulture, Cercle des fermières, maison des jeunes, agriculteurs, Club Kiwanis, Chevaliers de Colomb, FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec), AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale), CPE, garderies en milieu familial et écoles primaires, etc.

Lieux

Vous pensez installer des affiches, pensez aux: restaurant, épicerie, quincaillerie, jardin communautaire, hôtel de ville, bibliothèque, école, garderie, *Skate Park*, halte routière, coin pique-nique, terrains de sports, salle multifonctionnelle, aréna, marina, plage, camping, etc.

Évènements

Festival, inauguration, souper-bénéfice, Marché de Noël, fêtes diverses, etc.

Méthodes

Journal local, publipostage à toutes les adresses (les municipalités utilisent souvent ce moyen lorsqu'elles veulent communiquer rapidement avec toute la population), site internet de la municipalité, page Facebook de la municipalité et autres groupes locaux intéressés à l'agriculture, l'alimentation, le développement durable, etc.

Mais surtout: le téléphone et le bouche à oreille.

- Les appels personnalisés, une semaine avant l'évènement, et un rappel la veille de l'évènement sont efficaces.
- Vous pouvez aussi demander aux élus et des membres du comité Municipalité Nourricière de mobiliser chacun cinq (5) personnes.



Avant de commencer la mobilisation, il est essentiel de créer un document sur lequel inscrire la liste de contacts : nom, adresse courriel, numéro de téléphone et une zone pour les commentaires. Cette liste se bonifiera au fur et à mesure des rencontres et des activités et constitue une banque de bénévoles lors de la concrétisation des projets.



Outils d'animation

Durée

Mission

Matériel requis

Déroulement



Identifier les forces de chacun

10 minutes

- Valoriser les compétences de chacun et motiver l'engagement
- Fluidifier la réalisation des projets
- Connaître les compétences internes du groupe

UNE GRANDE FEUILLE DE PAPIER BLANCHE

UN CRAYON

Faites attention à donner les rôles à des personnes qui en ont les compétences, mais qui ont également envie de les faire. Le travail en comité doit se faire dans le respect et la bonne humeur.

Chaque membre du comité s'assoit autour de la table de manière qu'il puisse écrire sur la feuille blanche. Les membres du comité écrivent sur la feuille :

- Leur nom et la ou les raison(s) pour laquelle ils ont rejoint le comité
- Une qualité et un défaut
- Quelque chose qu'ils aiment faire durant leur temps libre

4. On réalise un tour de table par item pour que chaque membre du comité le présente aux autres.

À la fin de l'activité, toutes les compétences présentes au sein du groupe sont inscrites sur une même feuille. Utilisez cette feuille pour ensuite distribuer les rôles entre les membres du comité.





Établir une charte du comité



30 minutes



- Définir les règles de fonctionnement autour du comité et des rencontres.
- Favoriser une atmosphère respectueuse et agréable dans le comité.



- TABLEAU À FEUILLES (OU ÉQUIVALENT) ○
- CRAYONS DE DIFFÉRENTES COULEURS ○
- POST-IT ○
- FEUILLE ○



Les idées proposées doivent être très concrètes. Pensez à ce que vous aimez ou n'aimez pas dans les rencontres et formulez vos idées de la manière la plus claire et précise.

Ex: Ainsi on veut retrouver sur le post-it « Ne pas dépasser 1h par rencontre » plutôt qu'« éviter les rencontres qui s'éternisent ».



Chaque membre du comité s'assoit autour de la table de manière à ce qu'il puisse écrire sur la feuille blanche.

- Des crayons et des post-it sont distribués à tous.
- Le porte-parole inscrit sur le tableau: Comment devrait fonctionner le comité pour que la dynamique soit agréable, efficace et que tous puissent prendre la parole?
- Le porte-parole présente ces exemples (qui sont également transcrits sur le tableau):
 1. Arriver à l'heure et finir à l'heure
 2. Respecter l'ordre du jour et l'horaire prévu
 3. Prévenir en cas d'absence
 4. Écouter

5. Ne pas faire d'aparté - Atteindre le consensus
 6. Participer de manière active
 7. Critiquer les idées non les personnes
 8. Tous égaux pendant la réunion
 9. Coopérer plutôt que de confronter
 10. Ne pas hésiter à prendre la parole et s'exprimer
- Les participants ont 10 minutes pour réfléchir aux éléments qu'ils considèrent plus importants et ajouter des nouvelles idées au tableau par le biais des post-it.
 - Le porte-parole lit devant tous les post-it.
 - Les membres inscrivent un X, sur les propositions numérotées qu'ils considèrent importantes.



L'organisation de l'activité participative

AVANT L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE



- Identifier les projets de résilience alimentaire locale.
- Utiliser les savoirs collectifs pour entamer la concrétisation de ces projets.



- PHOTOS DE PROJETS INSPIRANTS ○
- GOMMETTE OU RUBAN ADHÉSIF POUR COLLER LES PHOTOS SUR LES MURS ○
- REPAS OU COLLATIONS ○
- VAISSELLE SI NÉCESSAIRE ○
- SIFFLET ET CHRONOMÈTRE (POUR LE GARDIEN DU TEMPS) OU PROJECTION D'UN DÉCOMPTE ○



L'activité dure de 2 à 3 heures et se produit souvent entre 18h30 et 21h30. Il est alors agréable d'offrir le souper ou de petites bouchées. Dans l'objectif d'une résilience alimentaire locale, pensez à offrir des produits locaux avec des assiettes et couverts réutilisables ou compostables!



Dans le but de stimuler la créativité: disposer des images de projets qui pourraient avoir lieu dans la communauté. Vous pouvez demander à la municipalité de les imprimer.



Une semaine avant l'activité

- Cartographier et présenter le portrait alimentaire. S'assurer que le portrait alimentaire est finalisé et le faire imprimer ou le présenter sous forme d'un PowerPoint.
- Réaliser un ordre du jour.
- Identifier un ou les animateurs de la soirée. Ces personnes présenteront le portrait et animeront les tables.
- Identifier un gardien du temps. Il s'assurera que le temps alloué aux différentes parties soit respecté et aidera les animateurs tout au long de la soirée.
- Mobiliser au maximum la communauté. Les membres du comité Municipalité Nourricière doivent mobiliser le plus grand nombre de citoyens et d'élus (voir conseil de communautés: Mobiliser la population, p.28).
- Prévoir un repas ou collation.

Deux heures avant l'activité

- Installer le coin repas.
- Vérifier la connexion internet et tester son matériel de présentation.
- Installer les tables/chaises pour faire 2 ou 3 îlots et numéroter les tables. On regroupe entre 6 et 20 personnes par îlot. Installer sur chacun de ces îlots une vingtaine de crayons, trois (3) paquets de post-it, deux (2) autocollants verts par personne. Le portrait alimentaire et quelques ordres du jour peuvent être mis sur les tables.
- Installer sur une grande feuille pouvant accueillir tous les post-it.

LORS DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE



25 minutes



CRAYONS - UN PAR PERSONNE
(PRÉVOIR UNE CINQUANTAINE)



POST-IT



UNE CONCARDE (POUR INSCRIRE
LE NOM ET LE NUMÉRO DE TABLE
DES PARTICIPANTS)



PORTRAIT VISUEL IMPRIMÉ



UN ORDRE DU JOUR



MICROPHONE



DISCOURS IMPRIMÉS



APPAREIL PHOTO



PREMIÈRE PARTIE : CONNAÎTRE ET GÉNÉRER DES IDÉES



30 minutes



PROJECTEUR



TOILE DE PROJECTION



ORDINATEUR



CLÉ USB AVEC LA PRÉSENTATION
DU PORTRAIT SYNTHÉTISÉ



UNE GRANDE CARTE IMPRIMÉE



1. Accueillir les citoyens. À la table d'accueil, un membre du comité inscrit le nom du citoyen sur une cocarde et un numéro de table. Il invite les citoyens à consulter les images sur les murs et à s'en inspirer pour générer des idées de projets. (15 min)

2. Le gardien du temps demande aux citoyens de rejoindre la table qui correspond au numéro inscrit sur leur cocarde. (5 min)

3. Mot de bienvenue de la part du maire ou de la mairesse et d'un représentant du comité Municipalité Nourricière. (5 min)



1. Présenter le portrait alimentaire: les membres du comité présentent soit sous forme de carte papier ou de façon virtuelle le portrait alimentaire. Une fois le portrait présenté, l'auditoire devrait avoir une image claire de la situation alimentaire dans sa communauté. Les participants peuvent discuter et ajouter de nouvelles informations. (20 minutes)

2. Les citoyens sont invités à inscrire leurs idées de projets sur des post-it. (10 minutes)



Important de préciser une idée par post-it!



DEUXIÈME PARTIE : PARTAGER ET PRIORISER NOS PROJETS



45 minutes



UNE FEUILLE D'AU MOINS 1M SUR 1M SUR LAQUELLE ON DESSINE UN ARBRE ○

UN CRAYON POUR L'ANIMATEUR QUI ENCELERA LES IDÉES QUI SE REGROUPENT ○

AUTOCOLLANTS VERTS ○



- 1. Remplir l'arbre à idées.** Sur une feuille de 1 m de longueur par 1 m de hauteur, sur laquelle une image d'arbre est dessinée, les participants collent leurs idées inscrites sur des post-it.
- 2. Regrouper les projets similaires.** Les animateurs relisent les propositions à voix haute au public et tentent de regrouper les idées communes ensemble. Les animateurs invitent à clarifier certaines propositions si nécessaire. (20 minutes)

- 3. Prioriser les projets.** Chaque participant dispose ses deux (2) autocollants verts sur les idées/projets qui leur tiennent le plus à cœur. (15 minutes)
- 4. Résumer les résultats de la priorisation et les divulguer.** Les animateurs comptent le nombre d'autocollants verts pour chacun des projets et dévoilent ceux qui en ont le plus. Ainsi, les projets ayant obtenu un maximum d'autocollants verts sont ceux qui seront approfondis lors de la troisième partie. Trois (3) projets seront approfondis. (10 minutes)



TROISIÈME PARTIE : DÉFINIR ET ENTAMER LA RÉALISATION DES PROJETS



60 minutes



5 GRANDES FEUILLES PAR PROJET ○

CRAYONS ○



Il est important que l'animateur note tout ce qui est dit par les participants (qu'ils appuient ou non les propositions déjà notées).



Le gardien du temps doit prévenir l'assistance 5 minutes avant la fin de la première ronde pour que l'animateur puisse conclure et que les dernières idées puissent être partagées. L'importance du gardien du temps devient évidente à ce moment-là !



Vous pouvez approfondir trois ou quatre projets toutefois les constats sont qu'il est plus simple pour une communauté de travailler sur un voir deux projets à la fois.



Les projets ont été dévoilés, il est maintenant temps d'utiliser les savoirs locaux pour préciser les buts, observations, limites, ressources

On reproduit ce cycle une dernière fois ou en fonction du nombre de projets sélectionnés.

Pause (10 minutes)

- 1. Désigner un animateur par projet.** Chacun des animateurs visitera les différents îlots de participants pendant la troisième partie (sens horaire). Ce sont les animateurs qui changent de table et non les participants.
- 2. Approfondir les projets.** L'animateur s'installe avec son premier groupe et posera des questions pour nourrir l'échange. Les informations sont inscrites clairement sur de grandes feuilles pour qu'elles soient visibles par tous. Voir **Questions d'approfondissement** (p.36).
- 3. Une fois le temps écoulé,** l'animateur prend ses « outils » et se déplace dans le sens horaire vers une autre table. L'animateur résume rapidement les idées qui sont ressorties dans le groupe précédent et invite les citoyens à appuyer ou ajouter de nouvelles idées.

- 1. Résumer.** Pendant cette pause, les animateurs relisent et résument le mieux possible l'esprit du projet.
- 2. Conclure.** Une fois la pause terminée les animateurs prennent la parole pour témoigner du travail collectif accompli collectivement. Chacun des projets est résumé rapidement.
- 3. Relancer.** Le porte-parole ou le maire ou mairesse, remercie les participants et mentionne que les membres du comité Municipalité Nourricière entreront en contact avec ceux ayant démontré leurs intérêts.

Fin de l'activité participative



 **Questions d'approfondissement**

Les réponses peuvent exprimer un point de vue individuel et collectif.

1. Quel est le but du projet ?

- Ce projet répond à quels besoins ? Comment augmente-t-il la résilience alimentaire locale ?
- Qu'est-ce qui pourraient être accompli grâce à ce projet ?

2. À quels types d'observations doit-on être sensibles pour réaliser le projet ?

- Dans quel environnement physique doit-il se réaliser ? Un lieu ensoleillé ? Situé au cœur du village ? Près de l'école ? Besoins d'une grande quantité de terreau de qualité ?
- Quel environnement social et politique lui est favorable ? Des élus déjà sensibilisés aux enjeux alimentaires ? Des producteurs locaux qui n'ont pas de lieux de distribution dans le village ? Y'a-t-il des subventions disponibles ?

3. Quelles sont les limites

- Quels obstacles peuvent se mettre en travers de ce projet ? Le manque de connaissances, de moyens financiers, la quantité importante de ressources humaines.
- Quelle serait la date de réalisation rêvée du projet ? C'est un projet qui se développe par phase ? Sur le court, moyen ou long terme ?

4. Quelles sont les ressources disponibles dans la collectivité pour répondre aux buts, limites et observations ?

Le processus de design par la permaculture

Trois rencontres (minimum) auront lieu avec les membres du comité Municipalité Nourricière et les participants à l'activité participative qui ont demandé à être contactés. Le groupe devrait être constitué entre 3 et 10 personnes maximum.

 3 x 2h30 minutes

-  DONNÉES (VIRTUELLES OU PAPIERS) AYANT ÉTÉ NOTÉES LORS DE L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE
- GRANDES FEUILLES DE TYPE FLIP CHART OU ORDINATEUR ET PROJECTEUR
- POST-IT
- CRAYONS POUR TOUS LES PARTICIPANTS



 Les participants sont invités à amener des dessins, des plans, des images qui pourront être mis au centre de la table lors de la deuxième rencontre.

-  • Organiser collectivement la réalisation de projets
- Analyser les observations, limites, ressources dans le but de faire les meilleurs choix

- Définir des tâches et actions et les planifier dans le temps
- Évaluer l'atteinte de l'enjeu de résilience alimentaire
- Améliorer le projet

**DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE RENCONTRE**

La première rencontre vise à créer une base solide et consensuelle par rapport au projet. Les éléments du Cycle de réalisation des projets (p.24) abordés seront ceux des buts, observations, limites et ressources.

**Avant la rencontre**

Les données recueillies lors de l'activité participative sont compilées et mises au propre (retrait des doublons, ratures etc.) sur un document papier ou virtuel.



1. Dessiner sur un flip chart le Cycle de réalisation des projets en laissant la possibilité d'y ajouter des notes et informations;
2. Lire à voix haute les buts définis lors de l'activité participative;
3. Demander aux participants d'inscrire sur **un seul** post-it le but qu'ils considèrent primordial et le coller sur la grande feuille à l'avant;
4. Expliquer le choix de chacun par un tour de table;
5. Échanger (15 minutes) pour définir de manière consensuelle le grand but du projet. Les informations sont notées sur la feuille à l'avant. Des sous-objectifs peuvent-être ajoutés.
6. Lire à voix haute les observations, limites et ressources définis lors de l'activité participative;
7. Demander aux participants de noter sur un post-it des éléments manquants en regard du «nouveau» but défini;
8. Partager au groupe et ajouter toutes les nouvelles informations sur la grande feuille à l'avant;
9. Proposer un « devoir » aux participants pour la prochaine rencontre. **Voir l'astuce: Réflexion avant la deuxième rencontre.**
10. Identifier la date de la prochaine rencontre.
11. Classer les données recueillies et les faire parvenir aux participants.

**Réflexion avant la deuxième rencontre**

La deuxième rencontre portera notamment sur l'analyse et le design du projet. Les participants sont invités à prendre du recul et à envisager sa concrétisation. Ils auront à réfléchir à ces questions (envoyées par courriel ou notées lors de la première rencontre).

Quelle analyse faites-vous de l'ensemble du projet actuellement ?

- Est-ce que le projet tient encore la route ? Est-il encore en lien avec la résilience alimentaire.

- Y'a-t'il moyen de l'améliorer ?
- Y'a-t-il des embûches qui vous apparaissent depuis la dernière rencontre ?
- Devrions-nous mettre nos énergies sur un autre projet ?

À quoi pourrait ressembler le design du projet ?

Avez-vous des plans en tête qui vous inspire et que vous voudriez partager ? Avez-vous des images qui vous inspirent ? Y'a-t-il des projets similaires qui possèdent une structure de fonctionnement que l'on pourrait reprendre ?

**DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME RENCONTRE**

La deuxième rencontre vise à passer des idées à l'action concrète. Les éléments du Cycle de réalisation des projets abordés seront ceux de l'analyse, du design, de l'implantation et de la maintenance.



1. Installer à l'avant la grande feuille avec les résultats des échanges de la première rencontre;
2. Demander à chacun des participants de présenter ses réflexions concernant l'analyse du projet depuis la dernière rencontre.
3. Inscrire sur la feuille à l'avant les nouvelles informations qui avaient été omises et qui sont importantes concernant les observations, ressources et limites;
4. Échanger sur les différentes propositions de design et sélectionner celles les plus consensuelles sur la grande feuille;
5. Prendre une pause;
6. Définir le squelette du projet ou le minimum requis pour qu'il puisse prendre forme. C'est à partir de cette base consensuelle que les tâches pourront être identifiées;
7. Lister sur une autre grande feuille toutes les tâches nécessaires pour concrétiser l'implantation du projet;
8. Ajouter une colonne à droite et y inscrire les actions très concrètes qui en découlent;
9. Ajouter une autre colonne à droite dans laquelle vous inscrirez la ou les personnes responsables des actions. C'est grâce à ce travail que le bon déroulement (la maintenance) du projet se fera et que la répartition des responsabilités sera équitable;
10. Planifier l'échéancier de réalisation des actions ;
11. Identifier les tâches qui doivent être accomplies avant la prochaine rencontre;



12. Produire un document qui résume les informations et les faire parvenir à l'ensemble du groupe;
13. Déterminer les moyens de communication pour observer l'évolution du projet.



Le diagramme de Gantt est un outil de gestion permettant d'inscrire toutes les tâches et actions en plus de les placer dans un échéancier. Il peut être très utile de l'utiliser lors de cette activité, et en plus, il pourra être distribué à tous.



Aussi, plusieurs modèles de présentation de projet, de budget, de plan d'aménagement sont disponibles en ligne. EURÉKO! peut aussi vous prêter les documents développés lors de l'accompagnement de ces communautés.



DÉROULEMENT DE LA TROISIÈME RENCONTRE



La troisième rencontre aura lieu une fois le projet implanté, elle vise à assurer la pérennité, l'amélioration et le succès du projet. L'élément, du processus BOLRADIMEC, abordé sera celui de l'évaluation.



Avant la rencontre

S'assurer d'avoir tout le contenu des deux premières rencontres soient sous format numérique ou papier.



La célébration peut avoir lieu à toutes les étapes du processus par exemple les rencontres des comités peuvent être des occasions pour socialiser et s'amuser. Il est important de marquer le début, la fin ou toutes les réussites qui auront lieu lors de la réalisation et, bien sûr, d'y inviter la communauté.



La reconnaissance des partenaires mais aussi de son propre investissement est une des clés de l'engagement dans la démarche.



1. Relire à tous le but et les sous-objectifs définis lors de la première rencontre ;
2. Demander aux participants de répondre à ces questions sur les post-it
 - Le projet répond-il au but identifié ?
 - Quels sont les bons coups ?
 - Quels défis ont été rencontrés, et pour chacun d'eux, qu'elles solutions pourraient être mises en place ?
 - Quels sont vos rêves ou ambitions pour le projet dans le futur ?
3. Partager à tour de rôle les réponses des participants et les inscrire sur une grande feuille de papier.
4. Inscrire la liste des défis et les solutions ;
5. Identifier les rêves pour ensuite les réintroduire dans un nouvel échéancier comme utiliser lors de la deuxième rencontre

OU

Décider de refaire une activité participative pour demander l'avis de la communauté sur les nouveaux projets et ce qu'elle désire voir apparaître sur son territoire.



Lexique

Banque alimentaire

Organisme qui a pour mission première d'assurer le lien entre les surplus de l'industrie agroalimentaire et les besoins des organismes qui fournissent de l'aide alimentaire aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Elle entrepose les aliments récupérés et en assure la distribution, sur son territoire, aux organismes qu'elle accrédite. (CIUSSSCN, 2019).

Bien commun

Un bien commun est un bien qui appartient à tous, qui concerne tout le monde et à quoi tous ont droit.

Changement climatique

Les changements climatiques sont une modification à long terme des conditions météorologiques par les activités anthropiques (humaines) ou les processus naturels. La quantité d'énergie solaire reçue est altérée par la libération de substances dans l'atmosphère, ce qui a des répercussions sur l'environnement, les populations et l'économie. (GOUVERNEMENT DU CANADA, 2015). Par exemple, une sécheresse ou une inondation causera la perte des récoltes de la saison en cours.

Démocratie participative

Implication de tous les acteurs dans les mécanismes décisionnels, dans l'élaboration et la réalisation de projets. Ainsi, toutes personnes intéressées et impliquées dans un dossier peuvent, si elles le veulent, participer à la prise de décisions. (VILLE DE MONTRÉAL, 2010).

Désert alimentaire

Au sens strict, il s'agit d'un secteur où les habitants n'ont accès à aucun commerce d'alimentation. Sur le plan urbanistique, c'est souvent un secteur monofonctionnel, dépourvu de la plupart des services. D'un point de vue santé publique, il s'agit d'une zone dépourvue de sources d'aliments sains à un coût acceptable (notamment des fruits et légumes frais) et dont la population est défavorisée socioéconomiquement. (VIVRE EN VILLE).

Énergie fossile

Énergie non renouvelable issue de la combustion de matières organiques fossilisées. Sa combustion est la principale cause du réchauffement climatique en cours.

Espace public

Un espace public est un endroit qui est ouvert à toute la société, au contraire de l'espace privé. Plus précisément, dans le cadre de la démarche Municipalité Nourricière, l'espace public est un lieu destiné à l'usage social typique de la vie urbaine, comme un parc où les gens peuvent aller à des fins de loisirs ou de repos.

Fermentation entérique

La fermentation entérique est un processus bactérien participant à la digestion des ruminants comme les bovins et les ovins. Ce processus produit du méthane, un puissant gaz à effet de serre. (AAC, 2018).

Gaz à effet de serre

L'effet de serre est dû à une combinaison de gaz naturels qui ont permis le développement et le maintien de la vie sur terre. Un changement dans la stabilité de ces gaz peut entraîner des conséquences néfastes pour les populations, les écosystèmes et l'économie. (MELCC, 2019a).

Matières résiduelles

Une matière résiduelle est un résidu ayant peu ou pas d'intérêt qui est jeté lors de la fin de vie du produit initial. La valorisation des résidus fait partie des préoccupations de la « Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ». (MELCC, 2019b).

Permaculture

La permaculture est une démarche de conception éthique visant à construire des habitats humains durables en imitant le fonctionnement de la nature.

Résilience alimentaire locale

Dans le cadre de la démarche Municipalité Nourricière, cela se traduit par les membres d'une collectivité qui trouvent des solutions face aux risques que comprennent les changements climatiques sur la sécurité alimentaire. Tel que mentionné précédemment, le changement climatique crée des circonstances défavorables à la sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne la disponibilité et l'accessibilité des aliments. Ainsi, la résilience alimentaire locale peut vouloir dire s'adapter à cette situation et trouver des solutions face aux risques qu'engendrent les changements climatiques.

Sécurité alimentaire

Être en situation de sécurité alimentaire c'est induit d'avoir accès à une nourriture disponible, saine et en quantité suffisante. Ainsi, lorsque des aliments sont trop dispendieux ou simplement inaccessibles, que l'offre alimentaire n'est pas saine, nutritive, ni variée; on parle d'insécurité alimentaire. Pour illustrer le sérieux de la situation, au Québec, en 2017, la moyenne mensuelle des personnes aidées par les banques alimentaires s'élevait à 400 000 individus, comprenant 150 000 enfants. (BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC, 2017).

Système alimentaire de type agro-industriel

Un système alimentaire est basé sur « la manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture ». Lorsqu'il est dit de type agro-industriel, c'est qu'il est axé sur des récoltes intensives, la mondialisation et les bénéfices financiers. (RASTOIN, 2006). En comparaison, l'agriculture paysanne, mise sur une production agricole au service de la souveraineté alimentaire, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain et permet à de nombreux paysans et paysanne de vivre décemment. (FADEAR).

Références

FAO (2008). Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire. [En ligne]. <http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf> (consulté en octobre 2020)

CIUSSSCN. Qu'est-ce-que la sécurité alimentaire. [En ligne]. <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/sante-publique/vivre-sans-faim/sinformer/quest-ce-que-la-securite> (consulté en février 2019)

INSPQ (2013). Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions. [En ligne]. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf (consulté en octobre 2020)

CIUSSSSLSJ. Vers une saine alimentation durable pour tous : des données pour alimenter la réflexion. [En ligne]. https://santesaglac.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/DSP_Portrait_alimentation_mars_032018.pdf (consulté en octobre 2020)

MAPAQ. Le bottin consommation et distribution alimentaires en chiffres. [En ligne]. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bottin_consommation_distribution.pdf (consulté en octobre 2020)

ÉQUITERRE (2005). Système alimentaire et sécurité alimentaire : comprendre et agir [En ligne]. <https://equiterre.org/sites/fichiers/systeme-securite-alimentaire.pdf> (consulté en octobre 2020)

CAAAQ (2008). Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir. [En ligne]. http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_basse.pdf (consulté en octobre 2020)

Union paysanne (2014). Vers une gestion de l'offre 2.0 au Canada, [En ligne]. <http://archives.unionpaysanne.com/publications/Vers-une-Gestion-de-l-Offre-2-0-au-Canada.pdf> (consulté en octobre 2020)

FAO (2016). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. [En ligne]. <http://www.fao.org/3/a-i6030f.pdf> (consulté en octobre 2020)

GIEC (2014). Changements climatiques 2014, Incidences, adaptation et vulnérabilité, Résumés, foire aux questions et encarts thématiques. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. [En ligne]. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/WGIIAR5-IntegrationBrochure_fr-1.pdf (consulté en octobre 2020)

MAPAQ (2017). Portrait-diagnostic sectoriel des légumes frais au Québec. [En ligne]. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portraitsectoriellegumesfrais.pdf> (consulté en octobre 2020)

FAO (2016). Émission de gaz à effet de serre issues de l'agriculture, de la foresterie et des autres affectations des terres. [En ligne]. <http://www.fao.org/3/a-i6340f.pdf> (consulté en octobre 2020)

RECYC-QUÉBEC (2019). Bilan net d'émissions des gaz à effet de serre, collecte et compostage des matières organiques, [En ligne]. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/matieres-organiques/recyclage-residus-verts-alimentaires/implanter-optimiser-collecte/bilan-emissions-ges> (consulté en février 2019)

MAPAQ. (Juin 2018). Réduction des émissions de gaz à effet de serre. [En ligne]. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Agroenvironnement/changementsclimatiques/Pages/ReductiondesGES.aspx> (consulté en février 2019)

CIUSSSCN (2019). Les formes d'aide alimentaire dans la Capitale-Nationale. [En ligne]. <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/sante-publique/vivre-sans-faim/batir-des-solutions/les-formes-daide> (consulté en février 2019)

GOUVERNEMENT DU CANADA (2015). Causes des changements climatiques. [En ligne]. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/causes.html> (consulté en juillet 2018)

VILLE DE MONTRÉAL (2010). Démocratie participative - Arrondissement Ahuntsic-Cartierville. [En ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7957,112225585&_dad=portal&_schema=PORTAL (consulté en juillet 2018)

VIVRE EN VILLE. Désert alimentaire. Collectivitesviables.org [En ligne]. <http://collectivitesviables.org/articles/desert-alimentaire.aspx> (consulté en février 2019). Larousse (s.d.). Énergie fossile. [En ligne]. http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%A9nergie_fossile/53118 (consulté en juillet 2018)

MELCC (2019a). Les gaz à effet de serre. [En ligne]. <http://www.environnement.gouv.qc.ca/air/questce-ges.htm> (consulté en février 2019).

AAC (2018). Méthane. [En ligne]. <http://www.agr.gc.ca/fra/science-et-innovation/pratiques-agricoles/changements-climatiques-et-agriculture/gaz-a-effet-de-serre/methane/?id=1329321973218> (consulté en février 2019).

MELCC (2019b). Les matières résiduelles. [En ligne]. <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/matieres/inter.htm> (consulté en février 2019).

BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC (2017). Bilan-Faim Québec 2017. [En ligne]. https://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2017/11/BAQ_Bilan-Faim-Quebec-2017.pdf (consulté en octobre 2020)

RASTOIN, Jean-Louis (2006). Vers de nouveaux modèles d'organisation du système agroalimentaire? Approches Stratégiques. [En ligne]. http://www.msh.fr/IMG/nouveaux_modeles_d_organisation_du_systeme_agroalimentaire.pdf (consulté en octobre 2020)

FADEAR. Un projet de société. l'agriculture paysanne. [En ligne]. <http://www.agriculturepaysanne.org/files/plaquette-10principes-off-BD.pdf> (consulté en octobre 2020)

Remerciements

Merci à tous ceux et celles qui ont rendu ce guide d'accompagnement possible et qui ont offert leur énergie et leur passion pour: Cultiver le bien commun!

Merci aux co-auteurs et autrices

Marie-Lise Chrétien-Pineault
Gabrielle Filiatrault
Charlotte Codron
Pierre-Soleil Dion

Merci aux collaborateurs

Sarah Harris Tsonde Nkouka
Olivier Deruelle
Valérie Allard
Marianne Marceau
Caroline Leduc
Annie Maisonneuve

Merci aux comités Municipalité Nourricière

Bégin, Hébertville-Station, Labrecque
Saint-Bruno du Lac Saint-Jean
Saint-Prime
Saint-Charles de Bourget
Saint-Fulgence
Saint-Nazaire

**La démarche est réalisée grâce
aux contributions financières de**

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean**



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

En partenariat avec

